

VOTRE ENFANT EST-IL ANTISOCIAL ?

Opposition, désobéissance, colères à répétition...

Votre enfant n'arrête pas de s'opposer, il est plutôt solitaire...

Et s'il était antisocial ?

Plus exactement, il pourrait souffrir de "trouble des conduites", comme le soulignent des chercheurs français. Cette nouvelle maladie, importée des États-Unis, serait notamment l'une des causes de certaines délinquances. Zoom sur un problème psy encore mal évalué et objet de controverses...

Le trouble des conduites, vous ne connaissez pas ? Pourtant, le professeur de vos enfants risque de vous en parler si votre petit dernier est trop turbulent... Une expertise collective de l'Inserm a en effet décidé d'étudier ce sujet encore peu abordé en France.

Comment le reconnaître ?

En clair, le trouble des conduites, c'est un ensemble de comportements plus ou moins violents, que l'on peut distinguer chez l'enfant et l'adolescent :

Chez l'enfant :

- Opposition ;
- Désobéissance ;
- Colères répétées ;
- Agressivité...

Chez l'adolescent :

- Coups ;
- Blessures ;
- Dégradations
- Fraudes ;
- Vols...

Ce sont donc surtout des conduites agressives envers les gens (et les animaux). Il s'agit également de la destruction d'objets ou de mobilier.

Un cycle infernal

Bien sûr, il faut que la fréquence des comportements incriminés soit élevée. Si votre enfant vous fait une grosse colère une fois dans la semaine, durant laquelle il pleure et se roule par terre en hurlant, ce n'est pas grave. Mais si c'est plusieurs fois par semaine, voire tous les jours, il y a peut-être un trouble des conduites. De même, les fréquences de ces comportements varient normalement avec l'âge. Ainsi, les agressions physiques (griffer, mordre ses petits camarades), les mensonges ou même les vols sont fréquents

chez les petits enfants. Mais ils deviennent anormaux s'ils persistent de manière importante après l'âge de 4 ans.

Quelles causes ?

Les causes du trouble des conduites sont encore l'objet d'études. Les experts évoquent l'importance de facteurs périnataux : mère enceinte très jeune, consommation de substances psychoactives pendant la grossesse... Et des facteurs génétiques semblent être retrouvés. Des troubles associés sont également soulignés, sans qu'il puisse être établi de liens de cause à effet. Ainsi, les troubles anxieux, et la dépression sont fréquemment retrouvés dans le trouble des conduites. L'hyperactivité est aussi liée à ces problèmes : en grandissant, les enfants hyperactifs peuvent avoir des comportements antisociaux.

Délinquance ou troubles des conduites ?

En ce qui concerne les chiffres, il n'y a pas d'estimation de la prévalence en France, car ce trouble n'a jamais été évalué dans l'hexagone(c'est pourquoi l'Inserm a décidé de travailler sur ce sujet). Néanmoins, la littérature internationale parle de 5 à 9 % des adolescents. Chez les jeunes délinquants, la prévalence serait de 30 à 60 % ! D'ailleurs, les experts de l'Inserm reconnaissent eux-même que les troubles des conduites se situent entre la psychiatrie, le social et la justice... Est-ce que cela veut que la délinquance est une maladie, et qu'il faut donc dépister et traiter les futurs voyous dès l'enfance, avant même qu'ils aient fait quoi que ce soit de mal ? Les risques de dérive ne sont pas loin...

Prévenir le trouble

Ainsi, le groupe d'experts de l'Inserm reste prudent, et demande dans ses recommandations simplement d'évaluer l'importance du trouble des conduites en France. Mais les scientifiques font également des propositions concrètes pour aider les parents et limiter la violence chez les enfants :

- Conseiller et orienter les parents dès la maternité ;
- Prévenir les parents de l'influence néfaste des émissions et jeux vidéos violents ;
- Proposer aux jeunes mères (notamment célibataires) un suivi, voire des visites à domicile régulières ;
- Une formation des enseignants pour dépister les troubles du comportement des enfants.

Quel traitement ?

Le traitement du trouble des conduites passe essentiellement par une prise en charge psychothérapeutique. Les thérapies visent à aider l'enfant à trouver des solutions non violentes aux problèmes qu'il rencontre. Il peut s'agir aussi de thérapies familiales. Les experts préconisent également une mise à l'écart des "pairs présentant des troubles antisociaux". En outre, des traitements médicamenteux peuvent être proposés, non pas pour soigner le trouble des conduites, mais pour limiter les symptômes :

antipsychotiques ou psychostimulants pour réduire l'impulsivité, thymorégulateurs en cas de trouble bipolaire associé.

Un trouble controversé

L'expertise de l'Inserm sur le trouble des conduites est largement issue de ce qui se fait Outre-Atlantique... et elle est doré et déjà controversée. Certains psychiatres s'insurgent contre la psychiatrisation à outrance de tous les aspects de la vie, et notamment l'éducation. Là où l'expérience des parents et leur bon sens devrait prévaloir, on veut mettre médicaliser et proposer un traitement... Car il faut rappeler que la construction de l'individu passe forcément par une période d'opposition. Tous les parents ont connu cela avec leurs enfants... et encore plus avec leurs adolescents... Alors difficile de définir lorsque cette opposition est normale et lorsqu'il s'agit d'une maladie. Sans parler des conduites agressives ou violentes qui vont être amenées par un contexte, un manque de repères ou des événements extérieurs (les émeutes dans les banlieues étant un parfait exemple...). Dans ce cas, il est nécessaire de s'attaquer aux causes plutôt que de traiter les conséquences...

Si cette expertise a le mérite de soulever un problème réel, on verra à l'avenir quelle application sera faite de ces recommandations. Pour éviter la psychiatrisation de comportements normaux d'un côté, sans occulter le diagnostic de véritables troubles de l'autre..

Sources :

Trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent, expertise collective de l'Inserm,
Publié aux éditions Inserm 2005